



POPPY COUVRE DÉSORMAIS L'INTÉGRALITÉ DE LA RÉGION BRUXELLOISE

Poppy Mobility, la filiale de D'Ieteren Automotive, devient le premier opérateur de voitures partagées à s'établir dans toutes les 19 communes de la Région bruxelloise.



Bruxelles, jeudi 12 octobre 2023 - La flotte emblématique de 1 100 voitures rouges de Poppy est maintenant opérationnelle dans l'ensemble de la capitale belge.

La croissance de Poppy depuis la fin de la pandémie témoigne d'une évolution des habitudes de mobilité. «Avec l'essor du télétravail, l'usage de voitures privées diminue. En dessous de 13 000 kilomètres par an, une voiture partagée est moins chère et plus pratique», déclare Sylvain Niset, CEO de Poppy.

Pour répondre à la demande croissante, l'opérateur avait décidé en ce début d'été de doubler sa flotte de voitures. « Cela augmente considérablement la qualité du service », explique Sylvain Niset. « Cette expansion nous permet de toujours proposer un véhicule à proximité de tous les Bruxellois. » L'entreprise belge devient désormais la première à étendre son service de voitures partagées sans station fixe sur l'ensemble des 19 communes de la Région.

Carburant et stationnement inclus.

Poppy Mobility propose des véhicules partagés qui peuvent être déverrouillés via une application mobile. Le système fonctionne avec un tarif par minute ou par kilomètre, par heure ou par jour. Le carburant et le stationnement sont inclus. Plus de 10 modèles différents, électriques et à essence, sont proposés : des citadines durables, des modèles haut de gamme, ou même des camionnettes, peuvent être louées via l'application.

L'entreprise, qui est également présente à Anvers, Gand, Malines, Louvain, Liège et dans les aéroports belges, offre aux Bruxellois qui souhaitent découvrir l'autopartage un crédit d'utilisation de 20 euros, en utilisant le code promo **100%**